

COMMUNE DE LEOGNAN

NOTE SYNTHETIQUE SUR LE BUDGET 2024

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE ET BUDGET ASSAINISSEMENT

L'Article 107 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi « NOTRe », précise que, lors de l'envoi du budget principal, des budgets annexes et des comptes administratifs aux services de l'Etat, une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée à ces documents en application de l'article L2313-1 du CGCT.

1. Eléments de contexte économique, social, budgétaire, évolution de la population...

Au 1^{er} janvier 2024, la commune de LEOGNAN compte 10 843 habitants (en 2023, la population était de 10 784 habitants soit une hausse de 0,55 %). LEOGNAN représente 23 % de la population du canton.

La superficie de la commune est de 41,43 km² soit une densité de 257 habitants au km².

La commune est dotée d'un tissu scolaire important (4 écoles, un collège) ainsi que d'une crèche, d'un centre de loisirs et de plus de 200 associations.

Au plan économique, LEOGNAN accueille en 2023 environ 1 600 entreprises : SODIREG (supermarché), Ets Laser, Charpente Menuiserie des Graves, Soc Fermetures Motorisations...

2. Priorités du budget

Dans le cadre de sa politique de sobriété énergétique, la stratégie budgétaire communale consiste à accroître rigueur et optimisation afin de limiter les charges de fonctionnement, tant en matière de charges à caractère général que concernant les charges de personnel.

En terme d'investissement, la commune poursuit sa politique active de réhabilitation de son patrimoine bâti ou non bâti (centre bourg, les tribunes du stade du bourg, développement des pistes cyclables) et de rénovation des toitures notamment la phase 2 de l'école Jean Jaurès ainsi que l'isolation avec le remplacement des menuiseries / fenêtre de l'école Jean Jaurès et de la maison des associations.

3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Les résultats du compte administratif 2023 permettent de dégager des résultats comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	10 123 066,21 €	11 597 320,30 €
	Section d'investissement	2 949 453,82 €	2 755 145,34 €
REPORT EXERCICE 2022	Report en section de fonctionnement (002)	-	1 493 635,52
	Report en section d'investissement (001)	-	2 582 905,31 €
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	10 123 066,21 €	13 090 955,82 €
	Section d'investissement	2 949 453,82 €	5 338 050,65 €
	TOTAL CUMULE	13 072 520,03 €	18 429 006,47 €

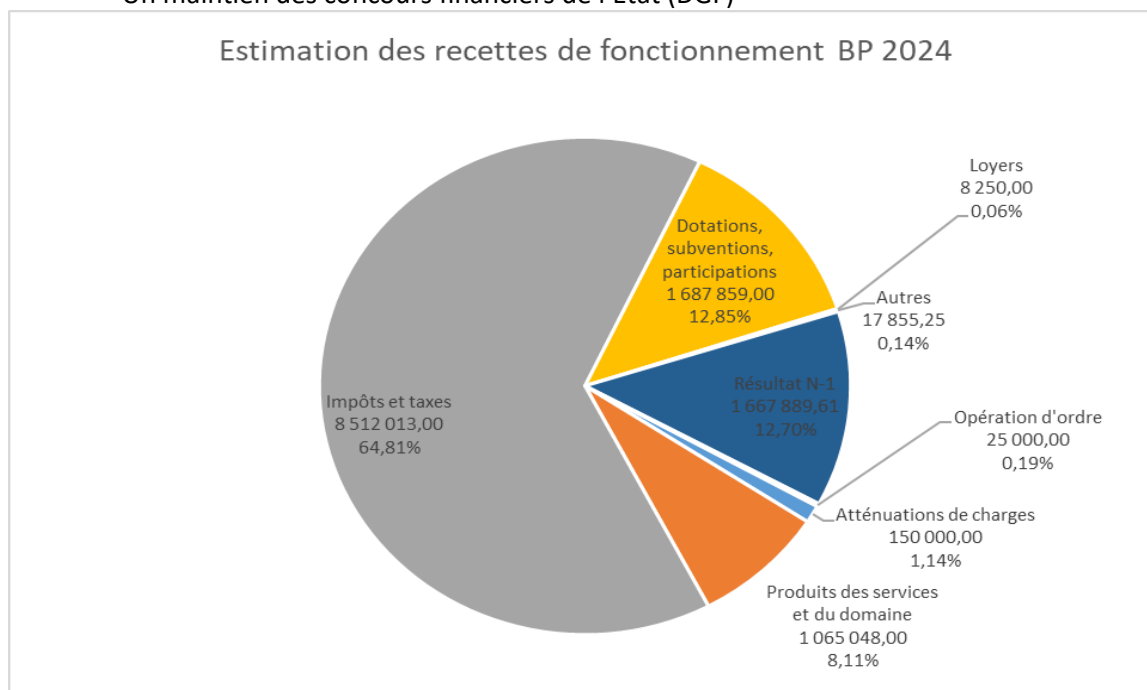
Le résultat de la section de fonctionnement est de + 2 967 889,61 €.

Pour l'année 2024, le Budget Principal s'équilibre globalement en dépenses et recettes de fonctionnement à 13 133 914,86 € et en dépenses et recettes d'investissement à 6 744 154,59 €.

3.1 Recettes de fonctionnement

Vu le contexte économique, il est envisagé les hypothèses suivantes :

- Aucune revalorisation des taux d'imposition des contributions directes au niveau communal (taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non bâti, et taxe d'habitation sur les résidences secondaires),
- Une estimation prudente des droits de mutation à 300 000 €
- Un maintien des concours financiers de l'Etat (DGF)

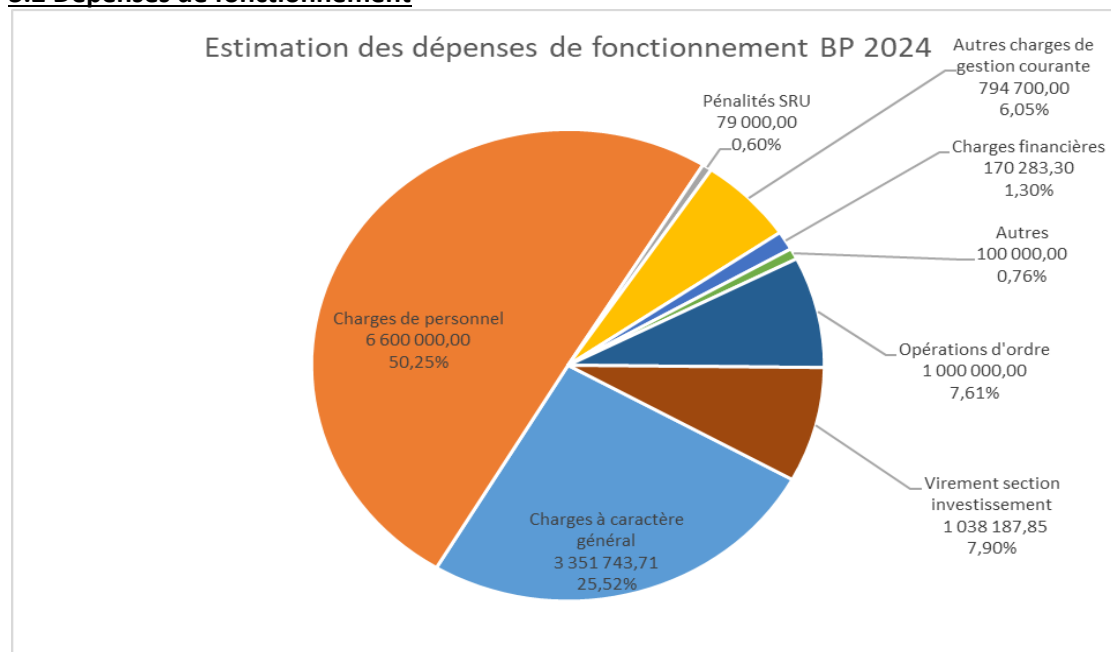


a) **Le produit des impôts locaux :** Le produit est estimé à 7 120 753 €.

b) **Les dotations de l'Etat**

	2020	2021	2022	2023	2024 évalué
DGF	1 089 368	1 090 776	1 100 429	1 106 185	1 100 000
DNP	228 225	235 893	229 411	231 381	231 381
Total	1 317 593	1 326 669	1 329 840	1 337 566	1 331 381

3.2 Dépenses de fonctionnement



a) Les charges de personnel

Les charges de personnel s'établissent en 2024 à 59,75 % des dépenses réelles de fonctionnement soit 129,20 ETP (Equivalent Temps Plein) titulaires, non titulaires et deux emplois fonctionnels (DGS / DGA).

En 2024, La commune recrute une assistante au service ressources humaines, un agent aux services techniques, et deux contrats d'apprentissage supplémentaires sont prévus (espaces verts et bibliothèque). Une étude est en cours pour renforcer les services ALSH – périscolaire. Dans les autres secteurs, l'effectif ne devrait pas subir de variation en nombre et en Equivalent Temps Plein (ETP), La commune va mettre en place la Prime de Pouvoir d'Achat exceptionnelle (PPA).

b) Les charges à caractère général

Les charges à caractère général sont estimées à 30,34 % des charges réelles de fonctionnement.

En 2024, 47% des charges à caractère général sont impactés par l'inflation. De ce ratio, 34% sont des dépenses d'électricité et d'énergie, 9% du chauffage, et 25% de l'alimentation (restauration collective essentiellement). L'inflation des prix sur ces postes budgétaires doit être absorbée, notamment en poursuivant l'optimisation budgétaire et la recherche de pistes d'économies.

c) Les autres charges

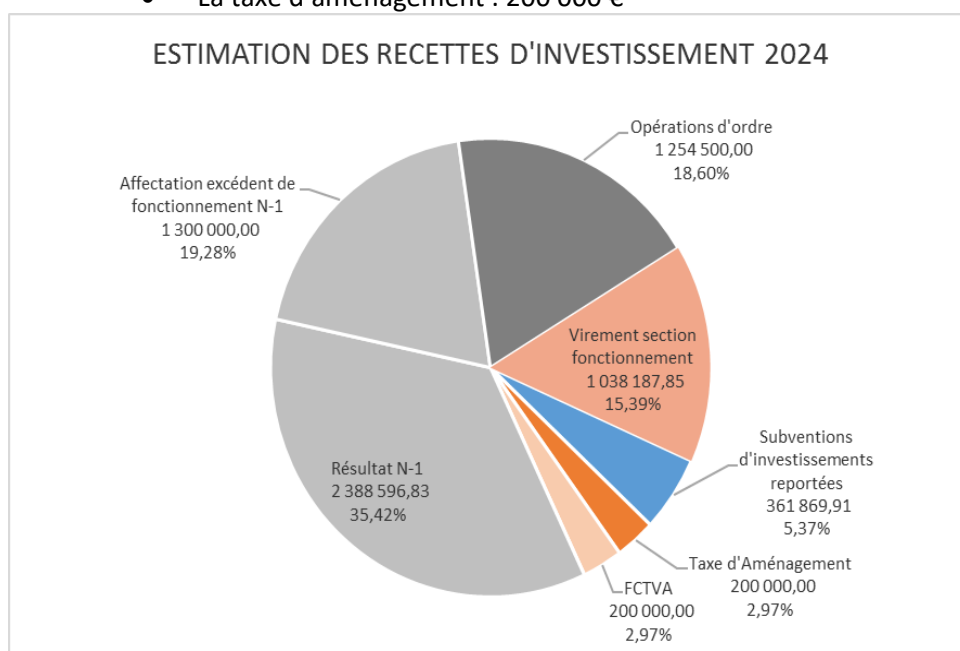
Les autres charges de gestion courante, estimées à 7,19 % des dépenses réelles soit 794 700 €, comptent notamment les subventions aux associations, les participations aux écoles privées subventionnées avec l'Etat, les participations aux groupements auxquels adhère la collectivité ainsi que les subventions vers les Budgets Annexes.

Les charges financières sont estimées à 1,54 % des charges réelles de fonctionnement, soit 170 283,30 € (ICNE compris). Aucun nouvel emprunt n'est prévu en 2024.

3.3 Recettes d'investissement

En 2024, les recettes d'Investissement regroupent principalement :

- Le report de subventions : 361 869,91 €
- L'affectation du résultat 2022 provenant du fonctionnement : 1 300 000 €
- Le résultat d'investissement 2022 estimé à 2 388 596,83 €
- Le FCTVA estimé pour 2024 à 200 000 €
- La taxe d'aménagement : 200 000 €



3.4 Dépenses d'investissement

En 2024, les opérations d'équipement sont engagées pour une somme globale de 5 919 654,59 € et 1 451 338,59 € de report de crédits, soit 87,77 % des dépenses d'investissement.

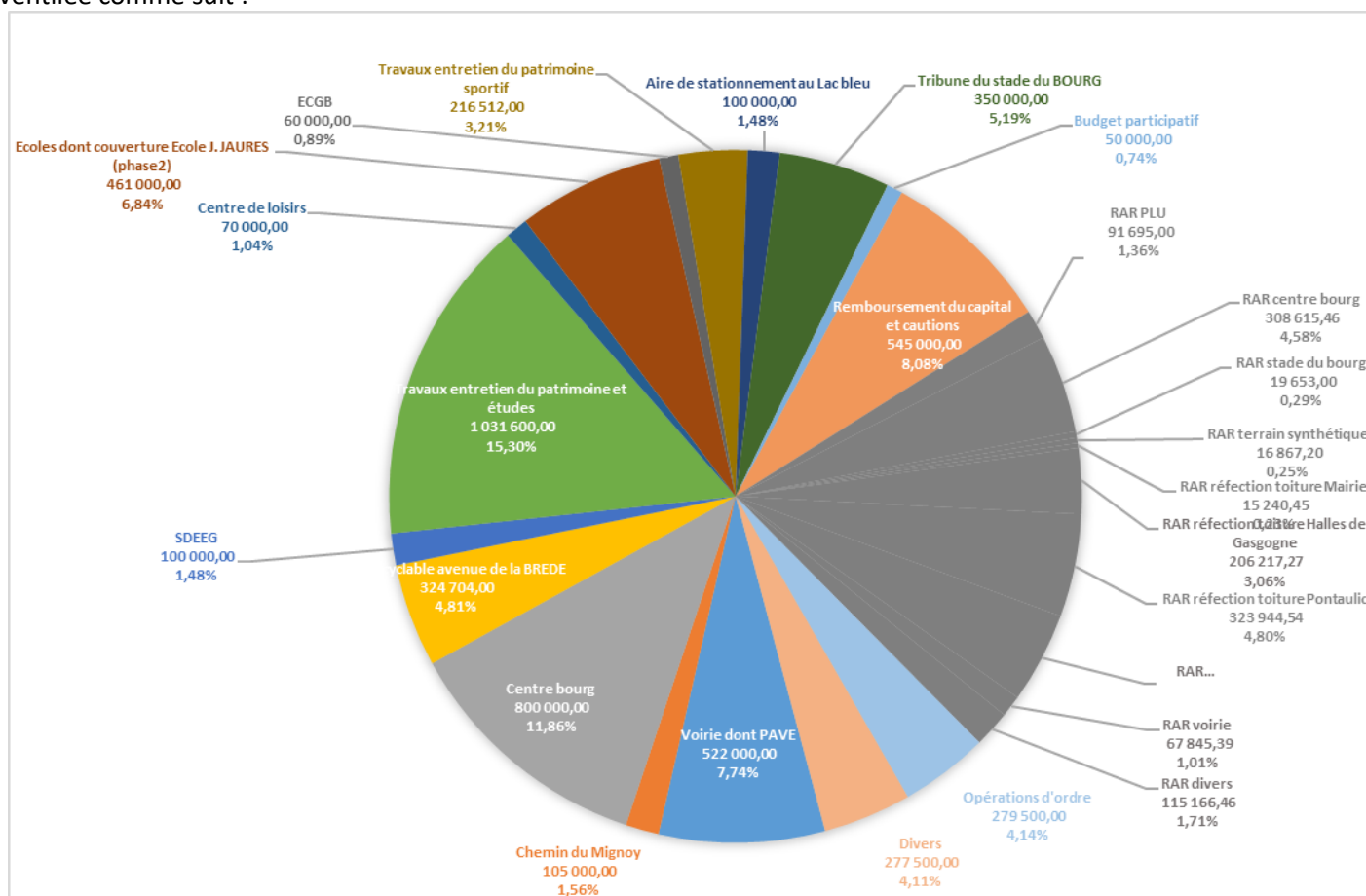
Le détail est le suivant :

*Restes A Réaliser 2023

Il convient tout d'abord de rappeler que les Restes A réaliser (RAR) sont des dépenses engagées sur 2023 mais non payées. Ces projets sont en cours et restent inscrits budgétairement sur 2024 à hauteur de **1 451 338,59 €**.

*ORIENTATIONS D'INVESTISSEMENT 2024

L'enveloppe consacrée à l'investissement 2024 a été estimée à environ **6 744 154,59 € (dont RAR)** et pourrait être ventilée comme suit :



Les projets d'investissement envisagés pour 2024 sont les suivants :

ETUDES

- ✓ Divers (diagnostics, assistance à maîtrise d'ouvrage...) : 65 000 € TTC
- ✓ Etude de faisabilité/maitrise d'œuvre pour le centre de loisirs : 70 000 € TTC

AMENAGEMENTS - TRAVAUX

AMENAGEMENT

- ✓ Requalification du centre-bourg – phase 1 - 800 000 € TTC
- ✓ Piste cyclable avenue de la BREDE : 324 704 € TTC
- ✓ Aire de stationnement du Lac Bleu : 100 000 € TTC

ECOLES

- ✓ Couvertures Ecole Jean Jaurès - Phase 2 – 327 000€ TTC
- ✓ Programme pluriannuel de rénovation des écoles (travaux, informatique, mobilier) : 134 000 € TTC

EQUIPEMENTS SPORTIFS

- ✓ Rénovation et mise aux normes des tribunes du stade du bourg et des vestiaires : 350 000 € TTC
- ✓ Programme pluriannuel de rénovation des équipements sportifs : 216 512 € TTC

ENTRETIEN DU PATRIMOINE BATI ET DU MATERIEL

- ✓ Travaux de sobriété énergétique : 300 000 € TTC
- ✓ Renouvellement divers (informatique, mobiliers, matériels techniques et pour l'activité des services) : 245 000€ TTC
- ✓ Hôtel de ville : 154 000 € TTC
- ✓ Restauration collective : 120 000 € TTC
- ✓ Espace Georges Brassens : 60 000 € TTC
- ✓ Village Entreprises : 20 000€ TTC
- ✓ Presbytère : 50 000 € TTC
- ✓ Travaux et études divers – 74 600€ TTC
- ✓ Accessibilité (ADAP) : 100 000 € TTC

VOIRIE - MOBILITES DOUCES

- ✓ Rééquilibrage de la chaussée chemin de Mignoy : 105 000€ TTC
- ✓ Enrobés, aménagement routiers divers, signalisation - 422 000€ TTC
- ✓ Réseaux d'électrification SDEEG - 100 000 € TTC
- ✓ Accessibilité (PAVE) : 100 000 € TTC

AUTRES ACTIONS

- ✓ Budget Participatif : 50 000€ TTC
- ✓ Solidarités : 6 000 € TTC
- ✓ Cimetières : investissement divers (reprise de concession, plans) : 20 000€ TTC

4. Présentation agrégée du Budget Principal et des Budgets Annexes

Les résultats 2023 par budget sont les suivants :

LEOGNAN

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	10 123 066,21 €	11 597 320,30 €
	Section d'investissement	2 949 453,82 €	2 755 145,34 €
REPORT EXERCICE 2022	Report en section de fonctionnement (002)	-	1 493 635,52
	Report en section d'investissement (001)	-	2 582 905,31 €
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	10 123 066,21 €	13 090 955,82 €
	Section d'investissement	2 949 453,82 €	5 338 050,65 €
	TOTAL CUMULE	13 072 520,03 €	18 429 006,47 €

ASSAINISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	337 389,80 €	656 443,61 €
	Section d'investissement	4 824 465,75 €	5 607 214,91 €
REPORT EXERCICE 2022	Report en section de fonctionnement (002)	-	435 949,55
	Report en section d'investissement (001)	158 654,47	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	337 389,80 €	1 092 393,16 €
	Section d'investissement	4 983 120,22 €	5 607 214,91 €
	TOTAL CUMULE	5 320 510,02 €	6 699 608,07 €

TRANSPORT SCOLAIRE

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	172 800,03 €	199 775,88 €
	Section d'investissement	29 578,51 €	42 379,84 €
REPORT EXERCICE 2022	Report en section de fonctionnement (002)		7 122,50
	Report en section d'investissement (001)		1 394,22 €
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	172 800,03 €	206 898,38 €
	Section d'investissement	29 578,51 €	43 774,06 €
	TOTAL CUMULE	202 378,54 €	250 672,44 €

Balance générale des budgets consolidés de l'exercice 2023 (exécution du budget)

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	10 633 256,04 €	12 453 539,79 €
	Section d'investissement	7 803 498,08 €	8 404 740,09 €
REPORT EXERCICE 2022	Report en section de fonctionnement (002)	- €	1 936 707,57 €
	Report en section d'investissement (001)	158 654,47 €	2 584 299,53 €
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	10 633 256,04 €	14 390 247,36 €
	Section d'investissement	7 962 152,55 €	10 989 039,62 €
	TOTAL CUMULE	18 595 408,59 €	25 379 286,98 €

Les crédits ouverts en 2024 par budget sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL	
SECTION	CREDITS OUVERTS
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	6 744 154,59
RECETTES	6 744 154,59
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	13 133 914,86
RECETTES	13 133 914,86

BUDGET ASSAINISSEMENT	
SECTION	CREDITS OUVERTS
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	3 315 736,12
RECETTES	3 315 736,12
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	1 903 318,85
RECETTES	1 903 318,85

BUDGET ANNEXE - TRANSPORTS SCOLAIRES	
SECTION	CREDITS OUVERTS
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	74 535,94
RECETTES	74 535,94
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	232 751,42
RECETTES	232 751,42

PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES	
SECTION	CREDITS OUVERTS
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	10 134 426,65
RECETTES	10 134 426,65
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	15 269 985,13
RECETTES	15 269 985,13

5. Niveau de l'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) et niveau d'épargne nette

ANNÉE	Charges de Fonctionnement réelles	Remboursement de la Dette *	Produits de Fonctionnement réels	Epargne brute	Epargne nette (après remboursement du capital)
2023	9 470 673,52	553 220,15	11 512 021,30	2 041 347,78	1 488 127,63

6. Niveau d'endettement de la Collectivité

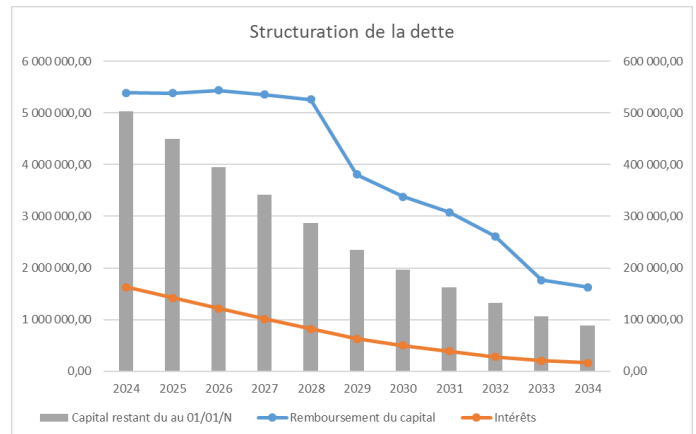
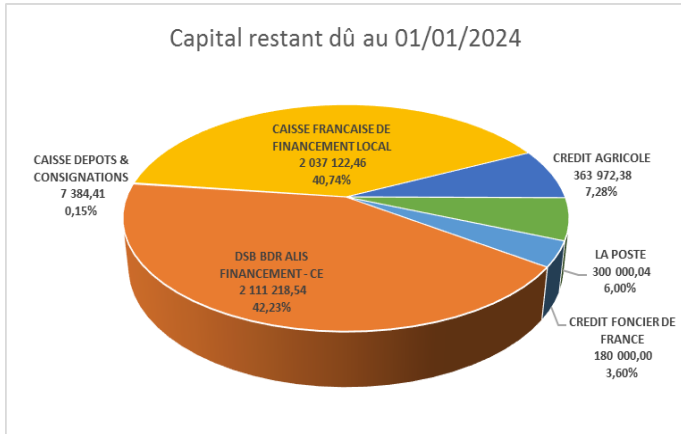
De 2018 à 2023, La commune de LEOGNAN a poursuivi son programme d'investissements sans faire appel à un nouvel emprunt. Ce choix de gestion est maintenu en 2024.

7. Capacité de désendettement de la Collectivité

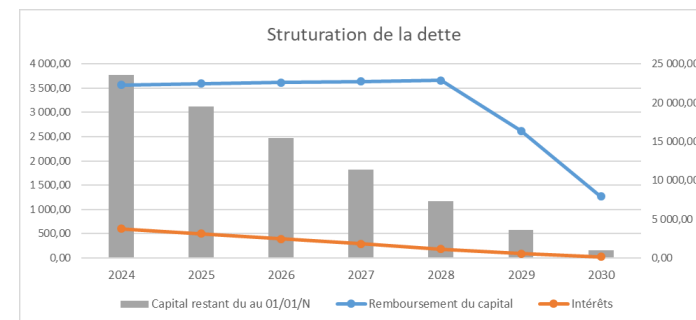
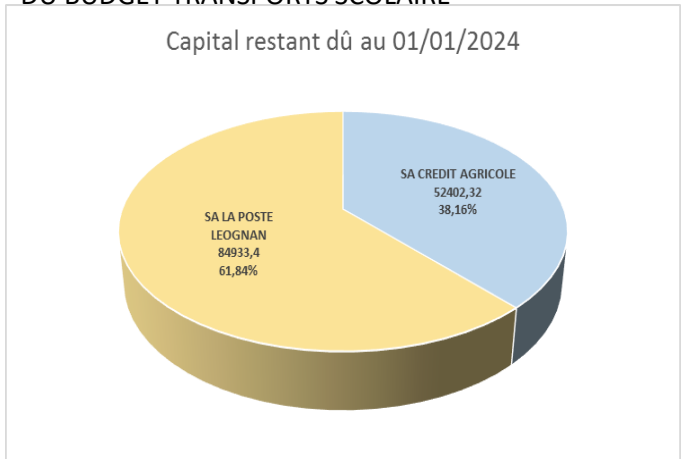
Le Capital Restant Dû (CRD) pour la commune est de 5 032 269,88 €. La capacité de désendettement en date du 31/12/2023 constatée est de 2,40 années.

Répartition du Capital Restant Dû (CRD) de la commune par organisme prêteur au 1^{er} Janvier 2024

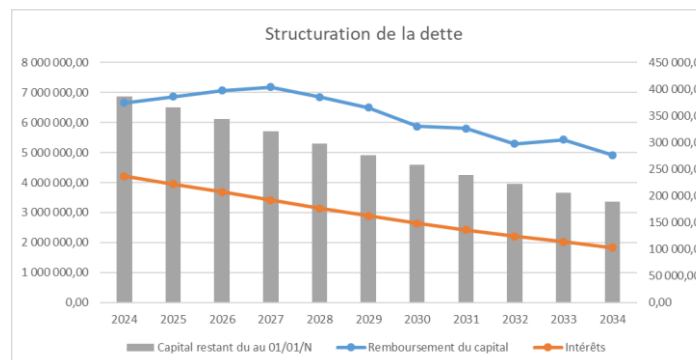
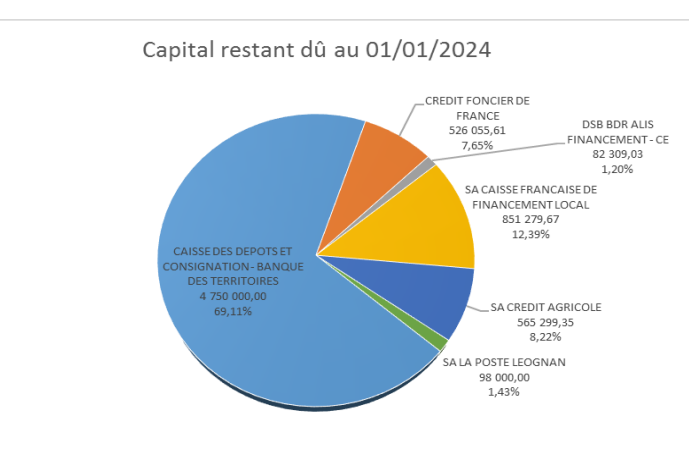
DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE



DU BUDGET TRANSPORTS SCOLAIRE



DU BUDGET ASSAINISSEMENT



8. Niveau des taux d'imposition de la Commune de LEOGNAN

Les taux votés en 2024 sont les suivants :

	Taux 2024
Foncier Bâti	38,42 %
Foncier non Bâti	132,18 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	21,54 %

9. Principaux ratios de la Commune

Ratios	COMMUNE par Habitant	Moyenne de la catégorie « communes » par Habitant source : DGFIP 2022
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 023,31 €	1 154€
2 Produit des impositions directes/population	656,71 €	613 €
3 Recettes réelles de fonctionnement/population	1 055.15 €	1 351 €
4 Dépenses d'équipement brut/population	510,33 €	331 €
5 Encours de dette/population	464,10 €	816 €
6 DGF/population	122,79 €	172 €

10. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Les charges de personnel sont estimées à 59,75 % des dépenses réelles de fonctionnement pour l'année 2024. Pour l'année 2024, au 1^{er} janvier, le tableau des effectifs pourvus peut-être présenté comme suit :

GRADE OU EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	NOMBRE D'EMPLOIS CONCERNES		TOTAL
			Temps complet	Temps non complet	
Emploi fonctionnel (DGS)	A	1	1		1
Emploi fonctionnel (DGA)	A	1	1		1
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Adjoint administratif	C	6	6		6
Adjoint administratif ppal 2 nd e classe	C	5	4		4
Adjoint administratif ppal 1 ^{ère} classe	C	4	3		3
Rédacteur	B	3	1		1
Rédacteur ppal 2 ^{ème} classe	B	3	2		2
Rédacteur ppal 1 ^{ère} classe	B	3	1,8		1,8
Attaché	A	6	4,8		4,8
Attaché Principal	A	3	1		1
FILIERE TECHNIQUE					
Adjoint technique	C	18	18		18
Adjoint technique ppal 2 ^{ème} classe	C	20	19		19
Adjoint technique ppal 1 ^{ère} classe	C	15	14		14
Agent de maîtrise	C	3	3		3
Agent de maîtrise ppal	C	9	9		9
Technicien	B	1	0		0
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	2	1		1
Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	B	2	1		1
Ingénieur	A	2	2		2
FILIERE SPORTIVE					
Educateur Territorial des APS	B	1	1		1
FILIERE CULTURELLE					
Assistant de conservation Principal de 1 ^{ère} classe	B	1	1		1
Adjoint du patrimoine	C	1	1		1
Assistant d'enseignement artistique	B	2	2		2
Assistant d'enseignement artistique Principal de 2 ^{ème} classe	B	3,32		3,32	3,32
Assistant d'enseignement artistique Principal de 1 ^{ère} classe	B	1,33	1	0,33	1,33
FILIERE ANIMATION					
Adjoint d'animation	C	16,17	14	2,17	16,17
Adjoint d'Animation principal 2 ^{ème} classe	C	2	2		2
FILIERE SOCIAL					
ATSEM Principal de 2 ^{ème} classe	C	4	4		4
ATSEM Principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1		1
FILIERE POLICE					
Gardien brigadier ou brigadier	C	1	1		1
Brigadier Chef Principal	C	1	1		1
Chef de service de police municipale	B	1	1		1
TOTAL					128,42 dont 2 emplois fonctionnels

Au 1er janvier 2024, la commune enregistre 4 contrats de remplacement de fonctionnaires en indisponibilité temporaire.